



## EN DIRECT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

### • Ecologie

## LA COLLECTE SÉLECTIVE S'ÉTEND

Soucieuse de préserver l'environnement et de favoriser l'écologie urbaine, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé d'étendre, dès début 2008, le dispositif de collecte aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans six déchetteries communautaires dont celle de La Ciotat. Ce procédé permettra d'assurer la séparation des flux de gros électroménager froid et hors froid, d'écrans et autres appareils informatiques, électriques et électroniques dans une démarche de développement durable. L'éco-organisme national «Ecologic» a été retenu par MPM pour assurer l'enlèvement, la reprise pour réemploi, la valorisation et le traitement des DEEE. En s'engageant dans ce mode de collecte sélective à l'échelon communautaire, MPM illustre ainsi sa volonté de poursuivre le développement de la collecte et du recyclage des déchets.